

# Barème des honoraires AGILIM

## Honoraires de transaction :

Prix de vente net vendeur	Honoraires
de 0 à 79 999€	5 500,00 € TTC
de 80 000 € à 119 999€	6 000,00 € TTC
de 120 000 € à 139 999 €	6 500,00 € TTC
de 140 000 € à 159 999 €	7 500,00 € TTC
plus de 160 000 €	5 % du prix de vente

## Honoraires de LOCATION en € TTC

Nos honoraires sont répartis comme suit :

- **Montant en euros TTC à la charge du bailleur : maximum de 1 mois de loyer hors charges**

**Prestations incluses dans nos honoraires de location à la charge du bailleur :** Promotion du bien, recherche de locataires, visites des candidats locataires, visite du preneur, conseils et négociation, constitution du dossier de location du preneur pour la valeur de 50% charge bailleur équivalente au montant plafonné dédié à cette prestation, présentation(s) du (ou des) dossier(s) de location, rédaction du bail, état des lieux.

- **Montant en euros TTC à la charge du locataire : 13 euros par m<sup>2</sup> ( pour la zone tendue ) dans la limite d'un mois de loyer hors charges .**

**Les prestations incluses dans nos honoraires de location à la charge du locataire :** Visite du logement, conseils, négociation, aide à la constitution du dossier de location, **rédaction du bail, état des lieux.**

AGILIM ne perçoit aucun fonds de la part de ses clients à la réservation. Nos honoraires sont exprimés en euros TTC et sont dus :

- Pour une transaction : à la réalisation de l'acte authentique de vente chez le notaire.
- Pour une location : le jour de la signature du bail de location